

NATIONS
UNIES



Tribunal international chargé de
poursuivre les personnes présumées
responsables de violations graves
du droit international humanitaire
commises sur le territoire de
l'ex-Yougoslavie depuis 1991

Affaire n° : IT-09-92-I

Date : 31 mai 2011

Original : FRANÇAIS
Anglais

LA CHAMBRE DE PREMIÈRE INSTANCE I

Composée comme suit : M. le Juge Alphons Orie, Président
M. le Juge Bakone Justice Moloto
M. le Juge Christoph Flügge

Assistée de : M. John Hocking, Greffier

Ordonnance rendue le : 31 mai 2011

LE PROCUREUR

c/

RATKO MLADIĆ

DOCUMENT PUBLIC

ORDONNANCE DE MISE EN DÉTENTION PRÉVENTIVE

Le Bureau du Procureur

M. Serge Brammertz

L'Accusé

Ratko Mladić

